

# La semaine de 5 jours à l'école

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1965)**

Heft 42

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1029035>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Raffineries (suite)

## Une autre forme de dumping

Dans la rationalisation de la distribution, il est possible d'améliorer encore le rendement par une répartition du marché interne. Par exemple : les Raffineries du Rhône peuvent avoir un client à Bâle, et inversement une société alémanique peut être appelée à desservir la clientèle d'Aigle. Pour des marchandises de qualité équivalente, il y a double frais de transport. Plutôt que de se laisser grever par ces charges inutiles, les sociétés préfèrent échanger leurs produits. Or, les promoteurs de la Raffinerie de la Suisse centrale, dont notamment Esso et B.P., se sont engagés par accord secret, comme le révèle « Construire », 8 septembre 1965, sous la responsabilité de M. Arnet, à exclure les Raffineries du Rhône de tout arrangement de cette nature.

Si l'on n'oublie pas que Collombey est décentré par rapport aux grands centres de consommation suisses et que le bassin lémanique sera prochainement à portée de la Shell, on doit admettre que, malgré la hausse des prix, la lutte demeurerait inégale.

Le jour où l'on dressera l'histoire complète des Raffineries, il faudra rappeler le rôle déterminant de certains cantons alémaniques. Bâle (le port) et Berne (le Lötschberg) réussirent à stopper à Aigle l'oléoduc qui aurait dû être prolongé vers la Suisse allemande et l'Allemagne du Sud. Dès lors, au lieu d'être un relais, Aigle devenait un cul-de-sac ; les frais de distribution en étaient augmentés, la capacité de concurrence diminuée.

## Le pétrole russe

L'accord de livraison de pétrole russe ne fut pas passé directement avec les Raffineries, mais négocié par une société assez mystérieuse malgré son titre pompeux : Naphtamondial. En fait, il s'agit d'une société soumise au droit liechtensteinois, avec siège à Vaduz, dès 1958, et bureaux à Zurich à l'Ötenbachgasse ; en son temps, si l'on en croit l'hebdomadaire hambourgeois « Die Zeit » (27 août 1965), elle a dû servir d'intermédiaire pour des livraisons de pétrole russe à la société italienne E.N.I. Contrairement à ce qui fut proclamé, les Russes ne cherchaient pas, en acceptant que les prix soient indexés sur ceux de la concurrence, à relancer le dumping, mais plutôt à profiter de la reprise des prix. Ils savent qu'ils ne sont pas en mesure de désorganiser le commerce pétrolier mondial ; en revanche, ils ont besoin de devises.

Mais surtout, le problème de rendement ne dépendait plus pour les Raffineries essentiellement des prix de livraison ; l'utilisation de toute la capacité de production était encore plus importante. Or, pour exploiter les trois quarts de la raffinerie (soit 1,5 million de tonnes de pétrole), il aurait fallu dans l'immédiat arracher le 20 % du marché suisse ; c'est beaucoup, face à des adversaires aussi décidés. Autrement dit, les Russes permettaient de résoudre les difficultés de ravitaillement, mais non celles d'écoulement.

## Les grandes banques

Les Raffineries sont tenues par Italo-Suisse. Or Italo-Suisse est une société financière, c'est-à-dire qu'elle vit du rendement de ses participations. 118,05 millions, soit plus de la moitié de ses actifs, étaient engagés à Collombey (actions : 60 millions ; avances : 58,05). Cette somme ne produisait aucun intérêt. Pour une société financière, c'est grave et même insupportable. Lors du dernier exercice, 1964-1965, les dividendes n'ont pu être distribués que par dissolution de réserves latentes. Ce jeu ne pouvait se renouveler longtemps.

Mais surtout, il importait pour y voir clair de savoir quels liens unissaient Italo-Suisse aux deux grandes banques commerciales qui soutiennent les Raffineries : la Société de Banque Suisse et la Banque Populaire. Or, le renouvellement du Conseil d'administration d'Italo-Suisse a éclairé les observateurs. M. Bandelier, directeur général de la Société de

Banque Suisse, a été nommé président du Conseil d'administration, et M. Jacques Lienhardt, directeur général de la Banque Populaire, vice-président (ils siègent d'ailleurs en commun dans d'autres affaires financières : Basler Handelsbank Beteiligungs- und Finanzgesellschaft ; B.H.B. - Finanzierung, Bâle).

Il est évident que de grandes banques commerciales, qui doivent ménager leurs relations d'affaires dans le monde entier, sont peu armées pour soutenir une lutte avec les plus grandes puissances financières du monde. Elles n'ont pas, soyons-en sûrs, prêché le jusqu'au-boutisme.

Tous ceux qui, aujourd'hui, s'inquiètent du sort des « petits actionnaires » ne devraient pas oublier la responsabilité de ces banques. Leurs services ont contribué à la hausse spéculative des actions des Raffineries : alors que les actions de Frisia, la raffinerie indépendante fondée par Migros, en Allemagne, étaient cotées à 60 % de leur valeur nominale quand bien même cette entreprise, réorganisée, travaillait en plein, les actions des Raffineries, elles, étaient cotées à 500 %, avant que la production ait commencé !

Mais plus essentielle encore est la question de savoir si ces banques, qui, aujourd'hui, décrochent, jouent le jeu de leurs propres intérêts ou celui de l'économie suisse. Or il est bien évident qu'elles sauvent leur propre mobilier, exclusivement.

## Une défaite

Ajoutons encore l'entente nouvelle qui règne entre Agip et les autres grands ; mais même Total, compagnie française hors trust et gaullienne, est entrée dans le jeu de la coalition avec les autres compagnies.

Telles sont les raisons essentielles qui rendaient la reddition inévitable, même après la fin de la phase la plus aiguë du dumping : frais de distribution alourdis, impossibilité d'utiliser toute la capacité de production, lassitude d'Italo-Suisse et derrière elle des grandes banques, absence de soutien d'une autre société pétrolière (seul Migrol voulait vraiment le maintien de l'indépendance des Raffineries), non-intervention des autorités suisses.

Quoi qu'on dise, c'est une défaite de la politique économique suisse. Notre diplomatie est restée passive. Était-elle vraiment dépourvue de tous moyens pour agir à Rome, afin d'obtenir le soutien de l'E.N.I. ?

Plus grave encore la passivité des collectivités publiques, qui participent à l'exploitation de Chavalon, dont l'importance est égale à celle de la Grande-Dixence ; passivité particulière de l'E.O.S. et des C.F.F. qui, à eux deux, détiennent la majorité des actions de la Chavalon. Désormais, cette grande centrale thermique ne dépendra que d'un seul fournisseur : Esso.

Combien grave encore le fait que des décisions de cette nature échappent à toute information et à tout contrôle. Ainsi notre avenir économique peut être décidé sans que les citoyens soient jugés assez adultes pour être renseignés sur ce qui les intéresse au premier chef.

On mesure le recul de l'esprit collectif par rapport à celui qui animait la génération qui nationalisa les chemins de fer et, partiellement, les ressources de l'énergie hydraulique.

## L'esprit d'initiative politique

On pourrait se résigner, se dire que la lutte pour les centrales thermiques est perdue, et qu'il faut désormais se consacrer pleinement à la construction, sous contrôle des collectivités publiques, des centrales nucléaires. Certes, cette prochaine échéance court ; il faut s'y préparer dès maintenant.

Mais même la bataille des Raffineries ne doit pas être considérée comme perdue, tant que la vente n'aura pas été ratifiée. Car des difficultés nombreuses subsistent en ce qui concerne les modalités de rachat. La « National Zeitung » (7 novembre 1965), fort bien renseignée, en fait état. Esso acceptera-t-il de reprendre tous les contrats, y compris les mauvais contrats, des Raffineries ? Et surtout, le grand journal de Bâle, citant les appels du « Die Tat » et du « Nouvelliste du Rhône », demande que « se

rassemblent des forces nationales pour contrer le monopole du pétrole ».

Le rachat par des collectivités publiques (E.O.S., C.F.F., Services industriels de Lausanne, etc.) auxquelles pourraient se joindre Migrol, les Coopératives, les cimentiers, n'offrirait pas de difficultés, car il suffirait de racheter à Italo-Suisse sa majorité d'actions et de lui rembourser ses prêts. L'engagement serait de 120 millions. Du même coup, les intérêts des autres actionnaires seraient sauvegardés. Les Raffineries sont viables, malgré tous les obstacles. C'est incontestable et incontesté. Sans chauvinisme nationaliste, on pourrait susciter assez d'enthousiasme chez les consommateurs pour qu'ils soutiennent une raffinerie indépendante suisse, garante du juste prix.

Aussi, tant que rien n'est conclu encore, il faut poser tout haut les questions suivantes :

1. Pourquoi les grandes sociétés électriques, notamment l'E.O.S. qui groupe les Entreprises électriques fribourgeoises, la Compagnie vaudoise d'électricité, les Services industriels de Lausanne et Genève, pourquoi la Société Romande d'Électricité, et les C.F.F. acceptent-ils passivement que Chavalon (l'équivalent de la Grande Dixence), tombe sous la coupe d'un seul fournisseur étranger ?
2. Pourquoi la Confédération n'utilise-t-elle pas tous les moyens en son pouvoir (blocage de la concession pour l'oléoduc du Mittelland, intervention diplomatique à Rome) ?
3. Est-il admissible que les grandes banques commerciales, notamment la Société de Banque Suisse et la Banque Populaire fassent passer leurs intérêts privés avant l'intérêt collectif ?

# La semaine de 5 jours à l'école

« L'Éducateur » vient de publier un aperçu des résultats de la consultation organisée par la Société pédagogique vaudoise auprès de ses sections sur ce problème controversé.

La généralisation des congés professionnels en fin de semaine pose, en effet, la question de savoir s'il convient ou non de libérer les élèves pour qu'ils bénéficient d'un week-end entier en famille.

Les parents aisés semblent favorables à l'introduction de la semaine de 5 jours à l'école. Evasion à la campagne, à la montagne. Bon vent, se disent-ils. Par contre, les parents qui n'ont pas l'occasion de partir sont réticents. On les comprend : surcroît d'occupations domestiques au moment où il faut récupérer ses forces ; ou alors les enfants sans activités définies si ce n'est la contemplation passive de programmes TV qu'on ne manquerait pas d'organiser pour eux.

Il faut voir dans ces difficultés les raisons de l'échec de l'expérience tentée au Locle, il y a quelques années.

Avec raison, « L'Éducateur » souligne qu'il faudrait envisager pour les gosses de milieux modestes, « une organisation extra-scolaire intéressante et vivante, plus directement en relation avec la vie que l'école ». Quant au corps enseignant, soucieux du bien des élèves d'abord, il ne peut envisager la semaine de 5 jours dans le cadre des 32 heures obligatoires actuellement. Supprimer la coupure indispensable du mercredi après-midi, ajouter une heure à l'horaire quotidien de quatre jours, nuirait à la santé des enfants.

Il serait cependant possible d'envisager la semaine de 5 jours avec le maintien du mercredi après-midi libre et la diminution des heures d'enseignement à 30. Genève connaît déjà une telle organisation : jeudi tout entier et samedi après-midi en liberté.

De toute manière, ne conviendrait-il pas de tenter quelques essais ?